

PRIX D'EXCELLENCE BC2 – JEAN-MARC LATREILLE

Le prix est accordé à un(-e) ou des étudiant(-es) dont le projet se distingue par l'excellence de l'intégration des potentiels et contraintes physiques du site dans la proposition d'aménagement.

Montant du prix d'excellence: 2 000 \$

Critères de sélection :

- Être inscrit(-e) en 3^e année du baccalauréat en architecture de paysage ;
- Bonne compréhension des caractéristiques physiques du site ;
- Démonstration que les enjeux en lien avec les caractéristiques physiques ont été intégrés dans la proposition d'aménagement ;
- Illustration d'une approche innovante et durable dans la mise en valeur des caractéristiques physiques du site ;
- Grande qualité du projet répondant à des objectifs de conception originaux.

Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ou une personne représentante ;
- Un(-e) membre du personnel enseignant en architecture de paysage de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ;
- Un(-e) professionnel(-le) du milieu, à priori une personne représentante du donateur.

Calendrier :

- Promotion et diffusion du prix : Automne-hiver ;
- Attribution du prix : Hiver ;
- Reconnaissance : EFFA ou autre événement selon l'atelier ou le cours.